

# **Élaboration du plan d'actions du CNPM**

## **Mandature 2022-2027**

**GROUPE DE TRAVAIL « FINANCEMENT »**

**Juillet 2023**

## Table des matières

<b>1. Le contexte chiffré de la problématique du financement au Mali</b> .....	3
<b>1.1. Le contexte économique général</b> .....	3
<b>1.2. La problématique du financement de l'économie malienne et la place du secteur privé national</b> .....	4
<b>2. L'identification des acteurs</b> .....	5
<b>2.1. Les acteurs de la Demande de financement au Mali</b> .....	5
<b>2.2. Les acteurs de l'Offre de financement au Mali</b> .....	6
<b>2.3. Les acteurs de l'Environnement du financement au Mali</b> .....	7
<b>3. Les atouts de l'économie malienne</b> .....	8
<b>4. Les défis du Mali et les liens avec la problématique du financement</b> .....	10
<b>5. Les problématiques majeures du financement</b> .....	11
<b>6. Les mesures et décisions qui peuvent être déterminantes</b> .....	12
<b>6.1. Les recommandations aux acteurs de l'Offre de financement</b> .....	12
<b>6.2. Les recommandations aux acteurs de la Demande de financement</b> .....	12
<b>6.3. Les recommandations aux acteurs de l'environnement : Etat et PTF</b> .....	13
<b>7. Synthèse des Recommandations et propositions par ordre de priorité ou plutôt d'urgence</b> .....	14
<b>Annexe : Composition Groupe Technique Financement</b> .....	18

# 1. Le contexte chiffré de la problématique du financement au Mali

## 1.1. Le contexte économique général

Le Mali est un pays continental sans accès à la mer, avec un millier de kilomètres le séparant du port maritime le plus proche. Son économie est essentiellement rurale avec près de 80% de sa population vivant des activités agropastorales.

Sa population est estimée selon les statistiques de la BCEAO à 23,6 millions d'habitants en 2022 et un taux de croissance annuel moyen d'environ 3,6%.

L'économie malienne a réalisé, toujours selon la BCEAO, un taux de croissance réel du PIB de 3,7% en 2022, contre 3,1% en 2021 et -1,2% en 2020. On mesure ainsi les conséquences cumulées des crises sanitaire, sécuritaire, sociale et politique de ces dernières années qui ont fait passer l'économie nationale d'une croissance de 5,1 % du PIB réel en 2019 à une récession en 2020.

Au niveau de l'UEMOA, le taux de croissance du PIB s'est établi à 5,6% en 2022 contre 6,1% en 2021. Ce qui illustre l'effet de la crise multidimensionnelle au Mali par rapport à ses voisins.

A l'échelle mondiale, le taux de croissance de l'économie mondiale s'est établi à 3,4% en 2022 après 6,2% en 2021.

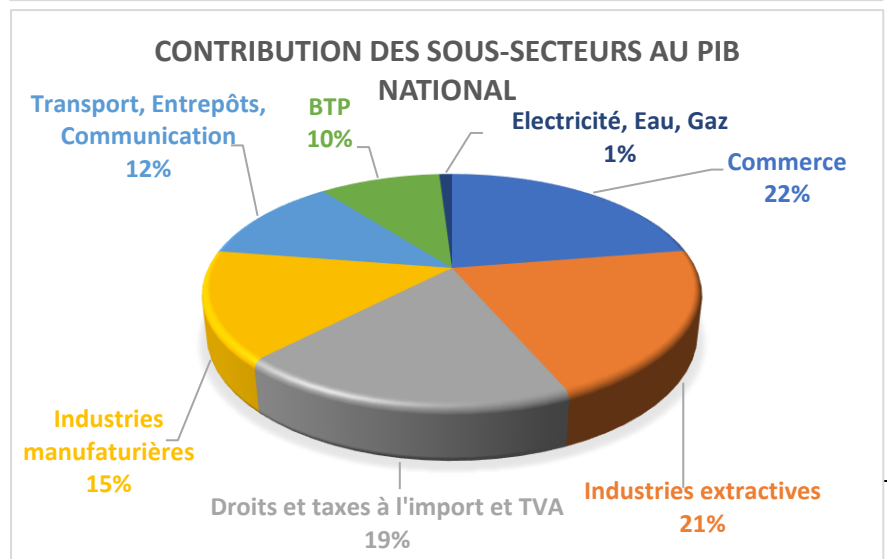
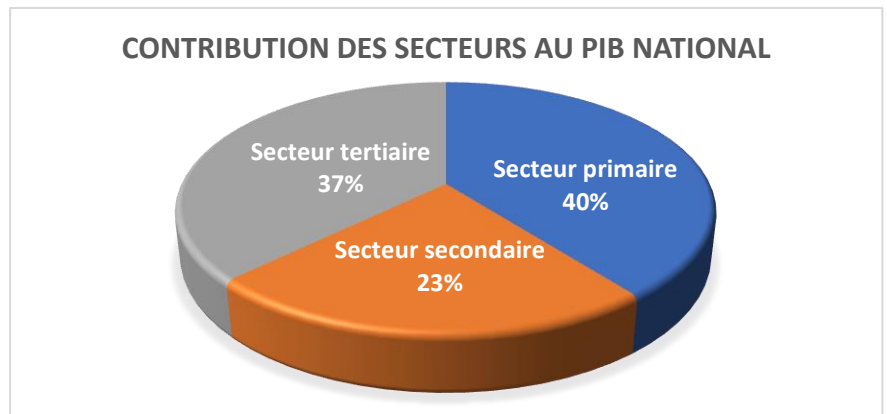
### Structure de l'économie malienne en 2022

	Chiffres (en Milliards FCFA)		%tage du PIB marchand
	Sous-secteurs	Secteurs	
Secteur primaire		4 039,2	39,4%
Secteur secondaire		2 387,7	23,3%
- Industries extractives	1 076,0		10,5%
- Industries manufacturières	774,6		7,6%
- Electricité, Gaz, Eau	50,9		0,5%
- BTP	486,0		4,7%
Secteur tertiaire		3 814,0	37,2%
- Commerce	1 148,2		11,2%
- Transports, Entrepôts, Communication	616,6		6,0%
- Autres	1 088,3		10,6%
- Droits et Taxes à l'import et TVA	960,9		9,4%
<b>PIB marchand total national</b>		<b>10 240,9</b>	<b>100,0%</b>
<b>PIB au Prix du marché</b>		<b>11 456,1</b>	<b>111,9%</b>

Source : Rapport annuel BCEAO 2022

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, les constats majeurs suivants :

- Bien que représentant environ 80% de la population, la part du secteur primaire dans la composition du PIB national marchand n'est que de 39% ;
- Le secteur secondaire est le plus faible contributeur avec 23% de parts dans le PIB dont quasiment la moitié provient des industries extractives ;
- Le sous-secteur du Commerce reste le premier contributeur au PIB comparé à tous les autres, tous secteurs confondus.



De l'analyse de ce tableau, il apparaît l'extrême importance de la nécessité d'une transformation structurelle de l'économie malienne visant à développer un secteur industriel basé sur la transformation des productions nationales qui proviennent essentiellement du secteur primaire, à savoir l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie.

## 1.2. La problématique du financement de l'économie malienne et la place du secteur privé national

Relever les défis de la transformation structurelle de l'économie malienne passe par le renforcement des investissements productifs, avec une place de choix accordée au secteur privé national.

Ce renforcement des investissements se fera à travers la création et le développement de chaînes de valeurs internes reposant sur les ressources et avantages distinctifs nationaux.

Ceci nous ramène à la problématique essentielle de l'accès des acteurs économiques nationaux à des sources de financement adéquats tant sur un plan quantitatif que qualitatif.

## 2. L'identification des acteurs

On peut les classer sous trois (3) ordres :

- Les acteurs de la Demande de financement ;
- Les acteurs de l'Offre de financement ;
- Les acteurs de l'environnement du financement (Etat, Organisations Intermédiaires du secteur privé, Partenaires Techniques et Financiers).

### 2.1. Les acteurs de la Demande de financement au Mali

Le secteur privé est reconnu à travers toutes les études et Politiques comme étant le principal acteur et vecteur du développement socioéconomique du Mali.

Il est largement dominé par les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), avec un secteur informel prédominant, mais dont l'importance réelle est difficile à évaluer.

Les MPME sont la principale source d'emplois et de revenus des populations après l'agriculture de subsistance. Elles résistent mieux aux récessions en garantissant une meilleure stabilité des emplois. Leur contribution au PIB bien qu'estimée relativement importante, reste encore difficilement maîtrisée compte tenu de la forte présence du secteur informel.

Les MPME sont constituées en majorité d'entreprises du tertiaire (commerce, prestations de services), puis vient le secteur secondaire avec une majorité de petites unités de transformation. Enfin, il y a quelques MPME dans le secteur primaire (entreprises d'exploitation agro-sylvio-pastorale). Les entreprises dans ce dernier secteur sont essentiellement de type familial et informel.

Il faut noter que certaines caractéristiques des MPME maliennes constituent des faveurs non favorables pour leur développement telles que :

- Leur faible capitalisation et le manque de fonds propres ;
- L'absence d'informations financières fiables ;
- La faiblesse du management et de la gouvernance d'entreprise ;
- La faible connaissance des instruments financiers ;
- La faiblesse des relations entre elles et les institutions financières.

Quant aux grandes entreprises, elles sont majoritairement des sociétés de réseaux essentiellement concentrées dans les télécommunications, le secteur minier, les banques, la distribution d'électricité et eau, etc.

Les grandes entreprises à capitaux privés nationaux sont encore relativement marginales en nombre eu égard aux défis qui se posent au pays en termes de création de chaînes de valeurs nationales endogènes et inclusives.

## 2.2. Les acteurs de l'Offre de financement au Mali

L'offre de financement au Mali est animée au 31 décembre 2021<sup>1</sup> par 14 banques et trois (3) Institutions financières dont deux (2) fonds de garantie et un établissement de crédit-bail.

	2019		2020		2021	
	En milliard FCFA	%	En milliard FCFA	%	En milliard FCFA	%
Crédits à court terme	1 751,6	64,7%	2 052,1	72,7%	2 366,7	72,4%
Crédits à moyen terme	677,0	25,0%	546,7	19,4%	648,1	19,8%
Crédits à long terme	120,8	4,5%	97,2	3,4%	102,8	3,1%
Crédits de location financement	7,8	0,3%	11,2	0,4%	11,0	0,3%
Crédits en souffrance	149,7	5,5%	114,3	4,0%	142,2	4,3%
<b>Total</b>	<b>2 706,8</b>	<b>100%</b>	<b>2 821,5</b>	<b>100%</b>	<b>3 270,8</b>	<b>100%</b>

Source : Rapport 2022 Commission Bancaire de l'UEMOA

Sur la base de taux d'évolution moyens corrigés par une prise en compte du contexte, les estimations de volumes de distribution de crédit par terme ainsi que les volumes des engagements au Mali tous termes et natures confondus sont estimés à des ordres de 3.400 à 4.400 milliards entre 2022 et 2024.

A travers le tableau et les estimations ci-dessus, il apparaît que la distribution de crédit au Mali est dominée par les concours à court terme (+ de 70%). Les parts des concours à moyen et à long terme sont respectivement de l'ordre de 20 et 3%. Les engagements de financement et de garantie représentent 37% du montant du portefeuille.

Quant au crédit-bail et assimilés, ses parts actuelles dans le financement des entreprises restent dérisoires (- de 0,5%), en comparaison avec d'autres pays de la sous-région comme le Ghana ou les pays du Maghreb (Maroc 27%). Pourtant le potentiel de ce mode de financement est énorme au Mali au regard des besoins d'investissement des MPME et des nombreux avantages qu'il offre pour l'acquisition des équipements productifs par rapport aux différents produits bancaires classiques.

Enfin les crédits en souffrance représentent environ 5% du total des emplois des Institutions financières.

Selon les chiffres de l'OCDE, le ratio Crédits à l'économie sur PIB, qui permet de mesurer la contribution des banques à la création de la richesse dans un pays est estimé à environ 28% au Mali en 2021, ce qui reste très faible en comparaison avec d'autres pays tels que le Cap Vert (71%), le Maroc (85%), l'Afrique du Sud (93%) en 2021.

Toutefois à ce jour, il y a lieu de signaler l'existence au Mali de programmes spécifiquement dédiés au financement des entreprises, particulièrement les PME, le plus souvent en partenariat avec des institutions offrant des mécanismes de garantie.

<sup>1</sup> Selon le dernier Rapport disponible de la Commission bancaire de l'UEMOA

### 2.3. Les acteurs de l'Environnement du financement au Mali

A ce niveau, les acteurs peuvent intervenir à différents niveaux : l'instauration d'un cadre des affaires favorable au financement des besoins du secteur privé ; L'encadrement et les appuis techniques aux deux précédents types d'acteurs de l'offre et de la demande ; La mise à disposition de ressources financières adaptées tant en quantité qu'en qualité ; pour les besoins de financement des entreprises.

i) **Au niveau du cadre réglementaire et institutionnel**, il y a lieu de souligner entre autres :

- L'absence ou l'inadaptation de textes juridiques spécifiques régissant certains instruments financiers tels que le crédit-bail, le crédit investissement ou la persistance de nombreuses dispositions fiscales bloquantes ;
- L'absence encore à ce jour d'une Charte des PME formelle qui permettrait non seulement de définir les principaux types d'entreprises en fonction de leurs tailles mais aussi de préciser les droits et obligations de chaque partie prenante, qui sont déterminants pour la bonne distribution du crédit ;
- La non-disponibilité d'informations financières et statistiques fiables et à jour à la fois sur les entreprises, le secteur privé ou au niveau de certains agrégats macroéconomiques nécessaires à la fluidification de la distribution du crédit ;
- Les contraintes d'ordre juridique et judiciaire qui engendrent d'énormes difficultés pour les institutions financières dans l'exécution des voies de recours dans les procédures de recouvrement ou de contentieux en cas d'insolvabilité du client.

ii) **L'encadrement et l'appui au secteur privé en vue de faciliter son financement** : les acteurs concernés peuvent être l'Etat, les partenaires techniques et financiers mais aussi et surtout les organisations intermédiaires du secteur privé.

Les principales contraintes à l'action des cadres et structures d'appui sont en dépit de leur nombre souvent pléthorique, l'absence de coordination, de cohérence et de rationalité dans les différentes interventions. On assiste fréquemment à l'existence de plusieurs structures ou programmes qui opèrent le plus souvent sans communication et coordination, encore moins de recherche de synergie entre les actions. Ce qui contribue à hypothéquer leur efficacité et leur viabilité.

iii) **Enfin pour la problématique de la mise à disponibilité de ressources financières suffisantes et adaptées** : l'un des constats établis ci-dessus est la prédominance des crédits court terme dans les emplois des Institutions financières par rapport aux crédits moyen et long terme. Et l'une des explications évoquées est l'insuffisance de ressources longues indiquées pour répondre à ces besoins. Pourtant on note l'existence de nombreuses lignes de crédit disponibles mais non mobilisées. Ce qui repose la question de l'optimisation des stratégies et politiques de refinancement et des synergies à créer entre parties prenantes.

### 3. Les atouts de l'économie malienne

L'économie malienne possède plusieurs avantages distinctifs qui peuvent contribuer à assurer une croissance économique soutenue et un développement durable du pays. Ces avantages se situent dans divers secteurs et domaines clés et sont essentiels pour renforcer la résilience économique du Mali.

Tout d'abord, l'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie malienne. Le pays dispose de vastes étendues de terres arables et d'un climat favorable à la production agricole.

L'agriculture malienne, notamment la culture du coton, du riz, du maïs et du mil, fournit des emplois à une grande partie de la population et contribue de manière significative aux exportations du pays. Cette base agricole solide offre des opportunités pour diversifier les revenus et stimuler la croissance économique.

En outre, le Mali possède d'importantes ressources naturelles telles que l'or, le lithium, le manganèse, le phosphate. L'exploitation de ces ressources offre des opportunités d'investissement et de développement dans le secteur minier, ce qui peut contribuer à la création d'emplois et à la génération de revenus pour le pays.

Un autre avantage distinctif de l'économie malienne réside dans son potentiel touristique. Le pays regorge de sites culturels et naturels, tels que la ville de Tombouctou, les falaises de Bandiagara, le parc national du Mali, qui peuvent potentiellement attirer des visiteurs du monde entier.

Le développement du secteur touristique peut stimuler la création d'emplois et contribuer à la croissance économique du pays.

Il est essentiel d'investir dans l'infrastructure touristique et de promouvoir le Mali en tant que destination attrayante, tout en préservant le patrimoine culturel et naturel du pays.

43 millions d'hectares de terres arables non cultivées.

2 grands fleuves (Niger et Sénégal) et leurs affluents avec un potentiel irrigable estimé à +de 2,2 millions d'ha.

Le Delta intérieur du Niger avec + de 30 000 km<sup>2</sup> ; figure parmi les grandes richesses écologiques d'Afrique de l'Ouest.

Des ressources en eaux souterraines estimées à 2.720 milliards de m<sup>3</sup> avec un taux de reconstitution estimé à 66 milliards de m<sup>3</sup>/an.

2<sup>ème</sup> producteur de céréales de la CEDEAO après le Nigéria : 9,2 millions tonnes en 2021 (Source CPS/DR)

Un des plus grands producteurs de coton en Afrique avec une production record de plus de 760 000 tonnes de coton graine pour la campagne 2021-2022

1<sup>er</sup> Cheptel de la zone UEMOA et 2<sup>ème</sup> de la zone CEDEAO avec environ 60 millions de têtes (Source FAO) ;

Potentiel de production de poisson de plus de 200 000 tonnes par an.

Un domaine forestier couvrant environ 100 millions d'hectares avec un potentiel de régénération naturelle estimé à 7 millions de tonnes par an.

Un potentiel faunique important (Baoulé, Wassoulou et Gourma).

3<sup>ème</sup> producteur d'or en Afrique avec une moyenne de 50 tonnes/an

Plus de 14 substances minérales identifiées dans tout le pays (lithium, chrome, or, etc.)



Enfin, le Mali bénéficie d'une position géographique stratégique, en tant que nœud reliant plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest. Cette position offre des opportunités pour le développement du commerce transfrontalier et de la logistique, ce qui peut stimuler les échanges commerciaux et renforcer l'intégration régionale.

Le pays peut tirer parti de sa position géographique en développant des infrastructures de transport modernes, en simplifiant les procédures douanières et en renforçant les partenariats économiques avec ses voisins.

En conclusion, les avantages distinctifs de l'économie malienne, tels que l'agriculture, les ressources naturelles, le tourisme et la position géographique stratégique, offrent des opportunités uniques pour assurer une croissance économique soutenue et un développement durable.

Cependant, pour pleinement exploiter ces avantages, la question du financement (à la fois des infrastructures nécessaires que des acteurs) demeure l'un des défis majeurs à relever.

#### 4. Les défis du Mali et les liens avec la problématique du financement

L'OPI (Organisation Patronale de Industriels du Mali), lors du récent Forum de Ségou organisé par la CCIM sur le développement des chaînes de valeurs nationales, a résumé les principaux défis du secteur industriel malien comme suit :

- i) Une Faible productivité et compétitivité des filières Agricoles (Céréales : 6 millions ha pour 10 millions tonnes ; Coton : 760 000 ha pour 780 000 tonnes ; Blé : 7000 ha pour 25 000 tonnes) ;
- ii) Un taux de transformation national très faible. A ce titre, seuls sont transformés localement :
  - 2% pour la fibre de coton ;
  - 58% de graines de coton dont 85% en aliments bétails, 15% en huile et 5% en savonnerie ;
  - 9% d'huile oléagineuse transformées à partir des graines de coton ;
  - Seulement 4 abattoirs dits modernes et 80% des ventes qui se font sur pieds ;
  - 10% de la production d'or ;
  - 0% du bois.

En cela, il faut ajouter les ressources et opportunités non exploitées dans le pays dans les industries :

- Extractives (pétrole, le gaz, les minerais) ;
- Energétiques (énergie renouvelables solaires –éolien) ;
- Bâtiment et travaux publics (carreaux, portes, peintures, sanitaires, accessoires, meubles, échafaudes, revêtements sols) ;
- Transport et logistique (ferroviaire, cargo, routier, fluvial).

L'accès des entreprises à des zones industrielles viabilisées et à des coûts compétitifs constitue un autre grand défi pour les industries maliennes.

Il faut enfin souligner les impacts négatifs du mauvais fonctionnement du système juridique et judiciaire sur les affaires au Mali et sur les mécanismes de financement. A cet effet, le législateur OHADA a estimé que les procédures judiciaires au niveau des tribunaux sont très longues, répétitives et coûteuses, ce qui nuit forcément au climat des affaires. Cette situation l'a amené, en accord avec les opérateurs économiques, à opter pour la promotion des modes alternatifs de gestion des conflits. C'est dans ce cadre que *l'Acte uniforme relatif à la médiation* a été signé en novembre 2017 à Conakry. Les pays membres de l'OHADA (dont le Mali) ont donc pris l'engagement de prioriser la médiation comme mode alternatif de gestion des conflits.

Pour relever ces nombreux défis ci-dessus, l'une des contraintes majeures demeure l'accès des acteurs économiques nationaux à des financements suffisants et adaptés.

## 5. Les problématiques majeures du financement

La crise du financement des entreprises au Mali peut se résumer comme suit :

1. Les difficultés d'accès et d'éligibilité des entreprises maliennes, les PME-PMI en particulier, aux guichets de financement disponibles sur le marché ;
2. Le coût du crédit anormalement élevé qui hypothèque leur rentabilité et leur compétitivité sur le marché ;
3. L'incapacité de la majorité des PME-PMI à respecter les critères de financement des institutions bancaires. Les conditions non tarifaires de financement sont le plus souvent non accessibles : apports, garanties, ...
4. L'inadéquation de l'offre de crédit bancaire (court terme pour l'essentiel) par rapport aux besoins de financement des investissements des PME (long terme, cautions bancaires, ...) ;
5. La non-fiabilité des données financières des entreprises ;
6. L'inexpérience et la faible expertise des promoteurs d'entreprises et de projets ;
7. La non-adaptabilité des outils d'analyse de risque de plusieurs institutions financières aux conditions et réalités de terrain et des entreprises ;
8. L'important portefeuille de crédits malsains au niveau des banques ;
9. La gestion des Contentieux et des relations avec les partenaires : justice, notaires, experts, ... ;
10. La quasi-absence des entreprises maliennes sur le Marché financier régional.

## **6. Les mesures et décisions qui peuvent être déterminantes**

### **6.1. Les recommandations aux acteurs de l'Offre de financement**

1. Disponibilité et engagement du système financier à échanger et négocier avec les représentations sectorielles des entreprises en vue de la prise en charge de certaines contraintes et griefs formulés et qui entravent leurs activités ;
2. Développement de nouveaux produits financiers qui répondent et sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque type d'entreprises : crédit-bail, crédit-investissements, Cautions, Affacturage, ...
3. Renforcement de leurs capacités d'analyse de risques adaptés aux caractéristiques de chaque catégorie d'entreprises : en fonction de leurs tailles, secteurs d'activités, statuts juridiques, situation géographique, ...
4. Prise en compte des particularités et besoins spécifiques des entreprises dans la configuration et pratiques des offres, en créant notamment des chaînes de valeurs de financement : garantie, crédit d'investissement, crédit d'exploitation, Accompagnement, ...
5. Disponibilité à privilégier, promouvoir et améliorer les mécanismes encore sous-exploités de médiation, de conciliation et d'arbitrage comme modes de gestion des conflits en capitalisant sur les outils déjà existants.

12

---

### **6.2. Les recommandations aux acteurs de la Demande de financement**

1. Disponibilité et engagement des organisations intermédiaires sectorielles du secteur privé à échanger et négocier avec les représentants du secteur financier en vue de la prise en charge de certaines contraintes et griefs formulés et qui entravent leurs activités ;
2. Amélioration de l'éducation financière des PME-PMI : sessions de sensibilisation et/ou de formation en vue de leur permettre de mieux apprécier la nature et l'importance de leurs propres besoins de financement, mieux connaître les différentes offres de financement, leurs caractéristiques, modalités et conditions d'obtention, etc.
3. Amélioration des capacités des PME en termes de management et de gouvernance en vue d'améliorer les systèmes d'informations financières et renforcer leur bancabilité ;
4. Implication et engagement des organisations représentatives du secteur privé, le CNPM notamment, dans l'animation et le suivi de tous les projets et programmes en cours et à venir et qui contribuent à la facilitation du financement des entreprises : exemple du programme de garantie partielle de

portefeuilles initié par le Gouvernement du Mali et la Banque Mondiale et géré par le Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP-SA) ;

5. Disponibilité à privilégier, promouvoir et améliorer les mécanismes encore méconnus de médiation, de conciliation et d'arbitrage comme modes de gestion des conflits en capitalisant sur les outils déjà existants.

### **6.3. Les recommandations aux acteurs de l'environnement : Etat et PTF**

1. Organisation de cadres d'échanges (ateliers, groupes de travail) entre parties prenantes publiques et privées en vue de la mise en place d'un cadre juridique adapté et harmonisé pour accompagner les mécanismes innovants de financement des PME (capital investissement, crédit-bail, affacturage, etc.) ;
2. Suivi et évaluation de l'efficacité du programme de garantie partielle de portefeuilles initié par le Gouvernement du Mali et la Banque Mondiale et géré par le Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP-SA) ;
3. Poursuivre et pérenniser les rencontres avec toutes les parties prenantes : banques, assurances, Etat, autorités de régulation, Fonds de garantie ;
4. Dissolution et refondation complète de l'Agence pour l'aménagement et la gestion des zones industrielles du Mali (AZI-SA) ;
5. Revoir les conditions d'éligibilité dans l'accès aux marchés publics, en supprimant les mentions moins utiles, et ce, par une relecture du code des marchés publics.
6. Renforcer le Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP) en lui dotant davantage de ressources financières.
7. Bonification des taux d'intérêts pour l'acquisition du matériel industriel
8. Mettre en place une structure ad hoc pour financer le développement industriel (y compris la recherche industrielle).
9. Initiation et facilitation de la création d'une Banque d'Investissements avec une délégation de gestion privée sous forme d'une Caisse des dépôts et des Consignations

## 7. Synthèse des Recommandations et propositions par ordre de priorité ou plutôt d'urgence

### PROJET PLAN D'ACTIONS GT FINANCEMENT

Constats et Justifications	Objectifs	Idées d'actions / Résultats attendus	Horizon et Impact
<p>Plusieurs secteurs du Privé sont confrontés à des contraintes quotidiennes qui freinent leurs développements.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de cautions (<i>BTP, Commerce, Industrie, ...</i>)</li> <li>• Financement des marchés, des appros, du fonctionnement en général (<i>tous secteurs</i>)</li> <li>• Gestion du Contentieux, Relations avec les partenaires : justice, notaires, experts, ... (<i>tous secteurs</i>)</li> <li>• Contraintes de Taux et Garanties (<i>tous secteurs</i>)</li> </ul>	<p>Apporter des solutions plus ou moins immédiates, ne serait-ce que conjoncturelles, à ces contraintes qui pèsent sur le quotidien des entreprises</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer le Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP) en lui dotant davantage de ressources financières</li> <li>2. Mettre en place un système de bonification des taux d'intérêts pour l'acquisition du matériel industriel</li> <li>3. Mettre en place une structure pour financer le développement industriel (y compris la recherche industrielle).</li> <li>4. Plaidoyer et dialogues : initier des dialogues « Secteur Privé/Secteur Public », « Secteur Privé /Secteur Financier » afin d'aboutir à des ententes, pactes, engagements mutuels, qui soient assortis de mécanismes de suivi</li> </ol>	<p>Urgent Court terme</p>

Constats et Justifications	Objectifs	Idées d'actions / Résultats attendus	Horizon et Impact
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiabilité des données financières des entreprises, Expérience et expertise des promoteurs (<i>Banques et Etablissements financiers</i>)</li> </ul>			
<p>Les procédures d'accès aux appels d'offre publics sont complexes et inefficaces.</p>	<p>Simplifier et améliorer l'efficacité des procédures d'accès aux marchés publics.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Revoir les conditions d'éligibilité dans l'accès aux marchés publics, en supprimant les mentions inutiles, et ce, via une relecture du code des marchés publics</li> </ol>	<p>Urgent Court terme</p>
<p>Les procédures judiciaires au niveau des tribunaux sont très longues, répétitives et coûteuses, ce qui nuit forcément au climat des affaires et au financement des entreprises par le système financier</p>	<p>Promouvoir les mécanismes de médiation notamment dans les procédures de recouvrement de créances du système bancaire sur les entreprises</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Mise en évidence des avantages de la médiation par rapport aux modes traditionnels</li> <li>Capitalisation sur les outils déjà existants au Mali, notamment au sein de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM) ;</li> <li>Promotion de la mention dans les contrats du recours à la médiation comme outil « naturel » de gestion des litiges ;</li> <li>Non recours à l'institution de la justice qu'après échec de la phase amiable (médiation) ou s'il est très peu probable d'aboutir à un compromis via la médiation</li> </ol>	<p>Urgent Court terme</p>

Constats et Justifications	Objectifs	Idées d'actions / Résultats attendus	Horizon et Impact
<p>Crise du financement des entreprises en général et plus spécifiquement des MPME : difficultés d'accès et d'éligibilité aux guichets, conditions de financement non accessibles (taux, apports, garanties, ...)</p>	<p>Mettre en place ou renforcer des mécanismes de financement des Entreprises adaptées à leurs besoins et à leurs caractéristiques</p>	<p>1. Renforcement de l'implication du CNPM dans la mise en œuvre des principaux programmes et projets en cours en vue de renforcer le financement des PME.</p> <p>Cas spécifique du Programme de Garantie Partielle de Portefeuilles dotées de ressources conséquentes, portées par le gouvernement et la BM avec comme acteurs de mise en œuvre le FGSP et les Banques et SFD</p>	<p>Urgent Court et Moyen terme</p>
	<p>Réduire l'insécurité foncière qui constitue l'une des contraintes à l'accès au financement à travers la constitution des garanties hypothécaires</p>	<p>1. Dissolution et refondation complète de l'Agence pour l'aménagement et la gestion des zones industrielles du Mali (AZI-SA)</p>	<p>Urgent Court terme</p>
	<p>Concevoir et mettre en œuvre de véritables de stratégies pérennes</p>	<p>1. Mise en œuvre d'une Stratégie structurante de financement des entreprises dans une dynamique Public-Privé, avec des mécanismes de mise en œuvre telles que par exemple un Fonds d'investissement dédié au</p>	<p>Urgent Court, Moyen et Long terme</p>



<b>Constats et Justifications</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Idées d'actions / Résultats attendus</b>	<b>Horizon et Impact</b>
	de financement des entreprises	financement des MPME et des mécanismes d'abondement sécurisés, inclusifs et pérennes.	

## Annexe : composition du Groupe de travail “Financement”

**Président :** Houd BABY

**Rapporteur :** Ibrahim TOURE

### Membres

Prénoms	Noms	GP / CPR
Aboubacar	BA	FEBEVIM
Houd	BABY	OPI
Adama	CAMARA	APSFD
Oumou N'tji	COULIBALY	AMEPROC
Moussa Mamadou	DIALLO	CPR Mopti
Hamidou	DICKO	
Boubacar	FOFANA	OPECOM
Boubacar	FOFANA	OPECOM
Mady	KEITA	OPECOM
Aissata	KONE SIDIBE	APBEF
Mamadou	N'DIAYE	IBC-Mali
Cheick Oumar	SACKO	SYNACODE
Issa	SIDIBE	GPSMM
Cheick Hamala	SIMPARA	GCM
Abdoulaye D.	SISSOKO	CPD
Cheick Oumar	SISSOKO	ORIAM
Amadou Alpha	SISSOKO	OPECOM
Ousmane	TOGO	OPECOM
Ibrahim	TOURE	CPD
Aissata	TOURE	RFOE
Papa M'Bodge	TOURE	OPECOM